C.D.T.T. « 92 » SAISON 2023/2024

## PENALITES CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES - PHASE 2

## Codes motif employés et coûts

## Messieurs et Dames

| <ul> <li>1 = Forfait général</li> <li>2 = Forfait dans sa salle (1ère fois)</li> </ul>     | 100,00 €<br>75,00 € |
|--|---------------------|
| 3 = Forfait extérieur (1ère fois)  | 40,00€              |
| 4 = Feuille de match en retard (Non parvenue au CDTT le vendredi suivant la rencontre)     | 40,00€              |
| 5 = Feuille de rencontre non reçue (2)   | PE + 41,00 €        |
| 6 = Feuilles incomplètes (N° d'équipe, Nom, N° de licence, Signatures) (1)                 |                     |
| ou composition de l'équipe exempte non reçue   | 15,00€              |
| 7 = Joueur non qualifié (joueur non licencié, licencié hors délai, brûlé, etc)             | PE + 20,00 €        |
| 8 = Mauvaise composition d'équipe  | PE + 12,00 €        |
| 9 = Erreur d'inscription, présentation illisible <sup>(1)</sup> ,                          |                     |
| Transmission des résultats sur support non conforme  | 15,00€              |
| 10= Saisie informatique du résultat et des détails de la rencontre (composition d'équipe   |                     |
| et détail des parties) incomplète, erronée ou non effectuée dans les délais <sup>(2)</sup> | 20,00€              |
| Caution pour appel de décision   | 100,00€             |

<sup>(1)</sup> Pour ces motifs, la pénalité financière est partagée entre les deux associations.

<sup>(2)</sup> Les pénalités pour ces motifs peuvent être cumulées (Art.IV.7)

| DIV/Poule | JOURNEE<br>SPID | MOTIF | CLUB | EXPLICATION SUPPLEMENTAIRE  | Décision CS      |
|-----------|-----------------|-------|------|---|------------------|
| D1/4      | <mark>15</mark> | 6     |      | Manque signature du juge-arbitre au recto de la feuille de résultats. | 15,00 €, partagé |

<u>Précisions de la CSD</u>: Pour les feuilles de rencontres saisies dans SPID (via www.fftt.com/monclub), une erreur d'inscription ou une information manquante ne donneront pas lieu systématiquement à une pénalité, la validation de celle-ci sera prononcée selon l'importance de l'anomalie constatée. Exemples: (non exhaustifs) L'absence de signatures, de composition des doubles, des totaux... font l'objet d'une validation systématique, les erreurs ou oubli de date, heure, lieu de rencontre... ne seront pas obligatoirement sanctionnés.

Les signatures au verso ne sont obligatoires que si une note (réserves, réclamations, cartons) y a été inscrite.

Trois informations (ou plus) manquantes ou erronées sur une même feuille, quelles que soient leur importance, entraineront la validation du motif indiqué.

Toute feuille saisie par le département (saisie du résultat et/ou du détail de la feuille de rencontre, ou correction d'une anomalie, même mineure), donnera systématiquement lieu à validation de la pénalité associée.